

Demande d'hébergement à l'internat

Les internats Nitot et Pierre Emmanuel accueillent des élèves de trois établissements dont ceux du lycée Saint-John Perse. Le lycée ne disposant que d'un nombre limité des places, **elles seront attribuées en fonction de critères prenant en compte l'éloignement du domicile et la sectorisation des élèves**. Il est à noter que l'hébergement dans ces internats n'est pas toujours compatible avec la pratique sportive à haut niveau.

Les familles seront informées par téléphone des résultats de la commission d'affectation au plus tard le **10 juillet 2026**. Les élèves admis à l'internat recevront un dossier d'inscription qui sera à **renvoyer directement à l'internat**.

Tout désistement de candidature doit être signalé dans les meilleurs délais, à Mmes ALVAREZ ou FARGES, CPE du Lycée Saint-John Perse.

ETAT CIVIL DE L'ELEVE	
NOM	Prénom
Classe 2025/2026	Date de naissance
Adresse	Téléphone portable élève
.....
Boursier <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

RESPONSABLES DE L'ELEVE	
<u>Responsable légal 1 financier</u>	<u>Responsable légal 2</u>
NOM Prénom	NOM Prénom
Adresse	Adresse
.....
Profession	Profession
Distance domicile/lycée	Distance domicile/lycée
Temps du trajet	Temps du trajet
Moyen de transport	Moyen de transport
Téléphone domicile	Téléphone domicile
Téléphone portable	Téléphone portable
Téléphone lieu de travail	Téléphone lieu de travail

Vu et pris connaissance, le

Signature